

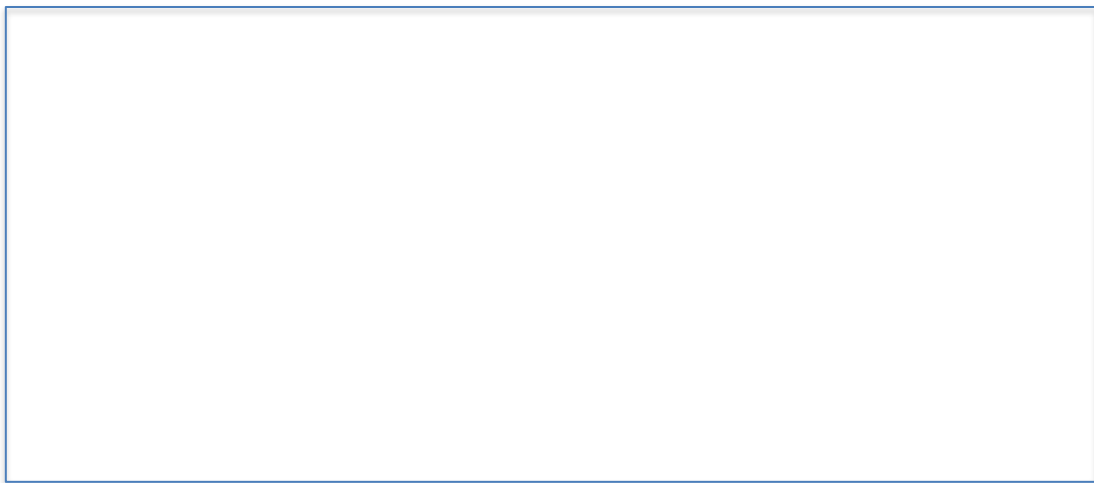


Plus belle ma ville

VIOLETTE DES FAUBOURGS

67 et 69, boulevard Pierre et Marie Curie à TOULOUSE (31200)

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE



RT2012 – NRA



Plus belle ma ville

1. GROS-ŒUVRE

- Terrassements sur l'emprise du bâtiment et des parkings.
- Fondations de l'immeuble selon étude structure, solutions préconisées à l'étude de sol.
- Ossature générale constituée de parois en béton armé et maçonnerie :
 - Murs de refends et séparatifs de logements en béton banché (épaisseur selon étude structure) ;
 - Murs de façades en maçonneries de 20 cm, selon principe constructif retenu.
- Voiles séparatifs de logements en béton armé ou type placostil selon plans.
- Planchers séparatifs de logements réalisés en dalle pleine en béton armé d'épaisseur selon étude structure.
- Appuis de baies constitués par des éléments en béton, suivant plans de façade architecte.
- Escaliers intérieurs des parties communes en béton.
- Revêtements de façades en briquettes ou enduits teintés dans la masse, aspect gratté, selon modénatures des façades conformément au permis de construire.

Parkings Sous-sol

- Structure porteuse en poteaux-poutres en béton armé.
- Accès par portail télécommandé
- Pré-équipement pour installation de borne de recharge pour véhicule électrique

2. TOITURES

- Toiture terrasse inaccessible étanchée et isolée conformément à la réglementation thermique.
- Descentes pluviales et gouttières (matériaux suivant permis de construire).

3. CLOISONS SÈCHES – FAUX PLAFONDS – ISOLATION

- Cloisons de distribution intérieure des logements de type PLACOPAN de 50 mm d'épaisseur. Plaque de plâtre hydrofugé dans les pièces d'eau.
- Doublages des parois extérieures par complexe isolant selon étude thermique.

⇒ L'ensemble des isolants auront une épaisseur totale conforme aux réglementations en vigueur et le label NF HABITAT.



Plus belle ma ville

4. MENUISERIE - FERMETURES - GARDE-CORPS

Menuiseries extérieures

- En façade, menuiseries extérieures en PVC, gris (RAL selon permis de construire) en extérieur et blanc en intérieur selon plans d'architecte. Ouvrant à la française à 1 ou 2 vantaux et châssis fixes selon plans. Etanchéité et isolation thermique conforme à la réglementation.
- Double vitrage isolant suivant étude thermique et étude acoustique
- Occultation des baies en façades par volets roulants à lames PVC, avec coffre intérieur. Commande électrique pour toutes les baies.
- Menuiseries extérieures métalliques (RAL selon permis de construire) pour les halls d'entrée des bâtiments.

Serrureries

- Les garde-corps extérieurs seront en métal ou béton conformément aux choix de l'architecte et au permis de construire. Teinte selon modénature de façades.
- Mains courantes intérieures en métal peint sur les escaliers communs.
- Garde-corps métal peint sur palier dernier niveau des escaliers intérieurs communs.

5. MENUISERIES INTERIEURES

- Porte palière à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, coupe-feu 1/4h, avec joints isophoniques, équipée avec serrures de sûreté A2P*, en combinaison avec la porte d'entrée immeuble et les portes des parties communes, joint de seuil, seuil à la suisse. Accessoires tels que béquillage, butoir de porte au choix de l'architecte.
- Portes intérieures de distribution isoplanes à âme alvéolaire de 40 mm, post formées équipées de béquille double sur plaque, avec bec de cane à larder, serrures à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et WC.
- Butoir de porte en caoutchouc.
- Portes de placard en panneaux mélaminés avec profils en acier prélaqué, coulissante ou pivotante selon dimension.
- Aménagement des placards :
 - Étagère haute sur toute la longueur du placard
 - Pour les placards < 1,20m, tringle penderie sous l'étagère haute



Plus belle ma ville

- Pour les placards > 1,20, jambage vertical en panneau mélaminé compris chants. Equipement sur 1/3 en étagères, sur 2/3 en penderie.

6. ÉQUIPEMENT CUISINE ET SANITAIRE – EAU CHAUDE SANITAIRE

Tous les appareils sanitaires sont équipés de robinetterie type mitigeur.

Cuisine :

Pour les T2 et T3 :

- Kitchenette/cuisine équipée, dimensions selon plan architecte
- Attentes pour lave-linge et lave-vaisselle

Pour les T4 et T5 :

- Meuble évier 120 cm évier inox avec robinetterie
- Attentes pour lave-linge et lave-vaisselle

Salle de Bain et Salle d'Eau (suivant plan architecte) :

Pour les T2 :

- Receveur de douche en grés émaillé de couleur blanche, dimensions d'environ 90 X 120 cm, équipé de mitigeur et paroi de douche.
- Meuble 1 vasque équipée de mitigeur, avec 2 portes, surmonté d'un miroir et d'un bandeau lumineux, emplacement lave-linge selon plan.
- Radiateur sèche serviette
- Attente LL selon plan

Pour les T2 / T3 :

- Baignoire acier laqué blanc 170*70
- Meuble 1 vasque équipée de mitigeur, avec 2 portes, surmonté d'un miroir et d'un bandeau lumineux, emplacement lave-linge selon plan.
- Radiateur sèche serviette
- Attente LL selon plan

Pour les T4 / T5 :

- Baignoire acier laqué blanc 170*70 dans la salle de bain
- Receveur de douche en grés émaillé de couleur blanche, dimensions d'environ 80 X 120 cm ou 90 X 120 cm (suivant plans architecte), équipé de mitigeur et paroi de douche dans la salle d'eau.
- Meuble 1 ou 2 vasques dans la SdB (selon plan architecte), 1 vasque dans la SdE équipées de mitigeurs, avec 2 portes, surmonté d'un miroir et d'un bandeau lumineux, emplacement lave-linge selon plan
- Radiateur sèche serviette
- Attente LL selon plan



Plus belle ma ville

WC :

- Ensemble WC en céramique avec abattant PVC. Chasse d'eau équipée de mécanisme de type silencieux double volume 3/6L.

Terrasse du Rdch et dernier étage :

Robinet extérieur

7. ELECTRICITE – TELEVISION – TELEPHONE – DÉTECTEUR DE FUMÉE

- Installation conforme aux normes en vigueur notamment N.F.C.15.100.
- Alimentation en monophasé 220 V.
- Disjoncteur différentiel 500 mA, bipolaire 15/60 A incorporé au tableau d'abonné.
- Détecteurs Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF).
- Sur terrasses : prise électrique étanche + point lumineux commandé par un interrupteur à témoin lumineux.
- Système domotique permettant de gérer à distance le chauffage, l'ouverture des volets roulants électriques et 2 points d'allumage dans le logement
- Télévision, Téléphone, Contrôle d'Accès :
 - Prise TV permettant de recevoir la Télévision Numérique Terrestre, ou le satellite (Décodeur non fourni) ou fibre optique.
 - Conjoncteur téléphonique en conformité avec la NF-C15-100.
 - Contrôle d'accès permettant l'ouverture de la porte d'entrée de la résidence à distance

8. CHAUFFAGE GAZ

Le promoteur se réserve la possibilité de modifier le mode d'alimentation des moyens de production en chauffage et eau chaude, selon prescriptions de l'étude thermique ou contraintes techniques. L'acquéreur en sera informé au plus tard à la signature de l'acte authentique de vente. Quel que soit le changement opéré, la RT2012 sera respectée.

- Installation conforme aux label NF
- L'ensemble de l'installation est réalisé selon prescription définie par l'étude thermique.
- Distribution de gaz naturel pour chaque appartement avec compteur individualisé en gaine palière.
-



Plus belle ma ville

Générateur de chauffage :

- Le chauffage sera assuré par une chaudière mixte gaz individuelle.

Distribution chauffage et eau chaude :

- Distribution en tubes PE encastrée (installation individuelle)

Corps de chauffe, Robinetterie, Régulation

- Les corps de chauffe seront des radiateurs en acier, adaptés basse température.
- Les radiateurs seront équipés de robinets à têtes thermostatiques.
- Les radiateurs constituant des points bas seront équipés de robinets de vidange à pointe pour permettre une vidange complète des installations.

Pour les T5 du dernier étage :

Chauffage Climatisation avec unité extérieure assuré par une Pompe à chaleur Air-Air avec unité extérieure sur la terrasse et splits en intérieur

Chauffe-eau thermodynamique avec sortie d'évacuation.

9. VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE

- Installation conforme au label NF HABITAT.
- Ventilation générale et permanente de chaque logement avec entrées d'air neuf par grilles autoréglables ou hygroréglables dans les menuiseries ou façades dans les pièces principales. Extraction mécanique par bouches dans les pièces de service.

10. REVÊTEMENTS DES SOLS DES LOGEMENTS

- Pour l'ensemble du logement hors chambres :
Carrelage en dalles de 60 x 60 avec plinthes assorties, posé sur chape avec isolant acoustique.
- Pour les chambres :
Parquet stratifié en lames avec plinthes blanches, posé sur chape avec isolant acoustique
- Balcons et terrasses
 - du R+1 au R+3 : finition béton bouchardé ou dalle rapportées pour accessibilité handicapés.
 - En RdCh et dernier niveau : étanchéité protégée par dalles bois sur plots



Plus belle ma ville

11. REVÊTEMENTS DES MURS ET PLAFONDS DES LOGEMENTS

Faïence murale :

- Faïences coordonnées dans salles de bain et les salles d'eau toute hauteur, au droit de la baignoire et du bac à douche, selon plan. Faïence sur les tabliers de baignoires avec trappe d'accès au siphon.

Peinture :

- Les murs et plafonds du logement reçoivent une peinture lisse de couleur blanche.
- Peinture blanche sur ouvrages en bois, les huisseries, les portes palières.

12. PARTIES COMMUNES

Circulations communes aux étages, Escaliers, Ascenseur :

- Interphonie permettant l'ouverture de l'entrée piétonne de la résidence depuis chaque logement.
- Éclairage par appliques murales ou spots encastrés, commandé par détecteurs de présence.
- Revêtement de sol :
 - Carrelage décoratif dans le hall d'entrée et les circulations horizontales.
 - Tapis brosse dans les entrées.
- Ascenseur électrique desservant tous les niveaux.

Stationnements :

- Parc de stationnement véhicules en sous-sol
- Espace 2 roues sécurisé.
- Fermeture du parc de stationnement par portail à ouverture télécommandée.
- Numérotation des emplacements.

Espaces verts :

- Clôtures en panneaux rigides gainées ou serrurerie en limite de propriété ou reprise de l'existant, plantations selon indication de l'Architecte.
- Clôtures séparatives des jardins à usage privatif : grillage simple torsion avec portillon d'accès pour l'entretien des espaces verts
- Cheminements piétonniers.



Plus belle ma ville

- Espaces verts engazonnés avec plantation de végétaux et d'arbres selon étude spécifique.

Divers :

- Éclairage extérieur privé commandé par sonde à cellule photoélectrique et crépusculaire.
- Local containers d'ordures ménagères avec aire de présentation sur rue.

Il est expressément prévu que, dans le cas où pendant la construction, la fourniture ou la remise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révéleraient impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres et ce, pour un motif quelconque (exemple : réglementation administrative, retards d'approvisionnements, défauts de fabrication, difficultés d'importation, impératifs techniques ou en cas d'apparition de matériels nouveau), le Maître d'Ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils, par d'autres de qualité au moins équivalente.

Le Maître d'ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

Signature Maître d'Ouvrage + Date

Signature Acquéreur + Date